

Ajoutez ou supprimez si nécessaire des signes de ponctuation dans le texte suivant.

Les bières sans alcool connaissent un succès croissant. Un grand nombre de brasseurs explorent d'ailleurs cet univers fait d'innovations techniques et d'opportunités économiques.

Le phénomène s'observe dans les rayons des supermarchés, sur les cartes des restaurants, dans les réfrigérateurs des ménages : les bières sans alcool, de même que les apéritifs et autres *mocktails*, occupent de plus en plus d'espace. La question de l'œuf et de la poule se pose alors : les consommateurs adoptent-ils les produits qui s'offrent à eux ou le marché s'adapte-t-il à la demande ? Un peu des deux, sans doute, même si la seconde option semble prendre le pas sur la première.

Le secteur brassicole, en particulier, ne se porte pas trop bien. Mais à l'intérieur de chiffres globaux en décroissance, les bières sans ou à faible teneur en alcool tiennent le bon bout. De 1990 à 2025, selon le dernier rapport de la fédération Brasseurs belges, la consommation est passée de 12 millions à 6,2 millions d'hectolitres. Les bières faiblement alcoolisées (3,5% vol) ou non alcoolisées (jusqu'à 0,5% vol) ne représentent que 6,5% de parts de marché, mais connaissent une nette croissance : 32% pour les seules non alcoolisées, entre 2024 et 2025. Le bureau d'études de marché IWSR prévoit une croissance de 7% des volumes de bières sans alcool, chaque année, entre 2024 et 2028. Par ailleurs, selon une enquête menée début 2025 par la fédération du secteur, 39,5% des brasseries proposaient de telles bières et 39,1% envisageaient d'élargir leur offre. On en comptait alors 120, sur un total de 1.600 bières différentes.

Source : Hermann, B. (2026, 18 septembre). Les bières sans alcool cartonnent et c'est plutôt une bonne nouvelle : « Nous avons triplé notre production » . *Le Vif*.

<https://www.levif.be/belgique/les-bieres-sans-alcool-cartonnent-et-cest-plutot-une-bonne-nouvelle-nous-avons-triple-notre-production/>

À retenir (dans les grandes lignes) :

La **virgule** **ne sépare pas** les constituants obligatoires de la phrase comme :

- un **sujet** (ce dont on parle) et un **prédicat** (ce qu'on dit du sujet, organisé autour d'un verbe → **l'enseignante résume l'usage de la ponctuation**)
- les composants d'un groupe nominal (*les beaux grands lapins ; le très grand jardin de mon voisin*)
- un verbe et un CDV (*il mange **une soupe***) ou un CIV (*il parle **à ses amis***)
- une proposition principale et une proposition subordonnée qui la suit (*Simon est contrarié **parce qu'il a échoué** ; nous partirons **lorsqu'elles reviendront** ; tu affirmes **que c'est impossible***).

La virgule **sépare** certains constituants comme :

- un complément circonstanciel placé en tête ou au milieu de la phrase (**demain**, dès l'aube, je partirai ; **quand les poules auront des dents**, maman l'achètera ; tu pourras, **avec un peu d'entraînement**, réussir cet examen¹)
- un organisateur textuel (**tout d'abord**, je parle de la virgule ; il est question, **en somme**, de la ponctuation ; Nina affirme, **d'ailleurs**, qu'elle s'y oppose)
- une incise (= phrase insérée dans une autre) (je pense, **et c'est là toute la nuance**, que tu as raison ; un jour, **je pense**, il reviendra)
- des éléments qui ont la même fonction ou des phrases (*un haltère, un tapis, un élastique sont nécessaires pour cet exercice ; je cours, je marche, je dors et je recommence*)

💡 Virgule avec **mais, ou, et, or, ni, car** ? 💡

- virgule **devant mais, car**
- **pas de virgule devant et, ou, ni** (sauf cas spécifiques)

Le **point d'interrogation** s'emploie dans une interrogation directe, mais pas en cas d'interrogation indirecte (*il se demande s'il partira. ; elle se demande ce qu'elle fait.*)

La **majuscule** doit être employée à la suite d'un signe de ponctuation final (point, point d'exclamation, point d'interrogation, point de suspension hors énumération²).

Les **parenthèses** s'utilisent pour fournir une précision, une référence, un ou des exemples, une remarque.

¹ MAIS pas de virgule en fin de phrase ! → *je partirai demain dès l'aube ; maman l'achètera quand les poules auront des dents ; tu pourras réussir cet examen avec un peu d'entraînement.*

²

- Il achète des pommes, des poires, des raisins... et il passe au rayon suivant. → énumération
- Soudain, Léa entendit un bruit vif... Elle se déplaça vers sa source. → énumération